



2010 : L'année du peuplement

L'année 2009 s'achève avec le franchissement pour le ROR-IF d'une nouvelle étape. La phase pilote terminée, il s'agit maintenant de poursuivre le déploiement du peuplement de l'offre de soins dans les établissements de santé.

L'enjeu est de taille pour 2010 ! La prise en charge des urgences et de l'activité non programmée concerne 160 établissements de santé. A la cible, l'outil devra être déployé dans les 450 établissements de santé franciliens. C'est donc un vrai défi que devra relever la cellule gestionnaire du ROR-IF avec les établissements et sous l'autorité de l'ARHIF.

La stratégie de déploiement par territoire de santé va débuter : après les établissements des territoires 91-1, 91-3 et 75-3, la deuxième vague inclura les territoires 91-2 et 75-2.

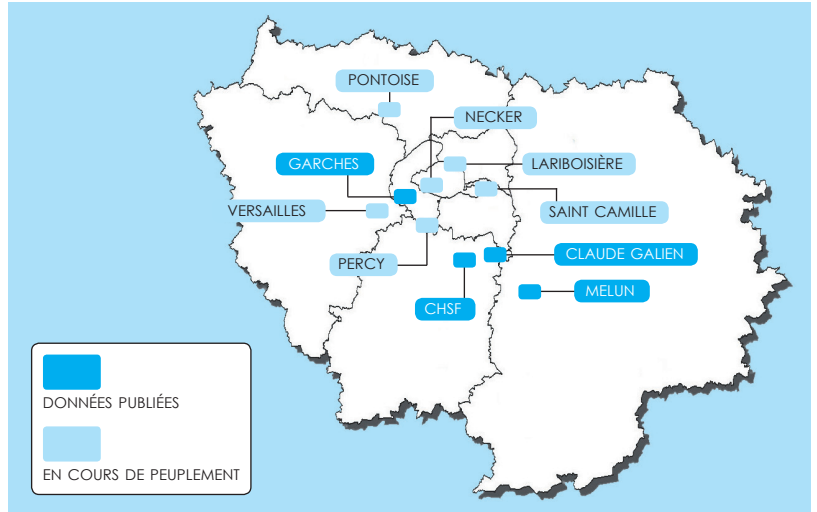
Les données de tous les établissements d'un territoire de santé seront alors disponibles à la consultation. La portée de cette innovation prendra toute sa dimension avec l'utilisation rendue opérationnelle dans l'outil, de la fonction «Orientation» (recherche d'une capacité médico-technique pour un patient).

Annuaire opérationnel, le ROR-IF en permettant l'affichage de l'offre de soins, contribue à l'un de nos enjeux clés de l'organisation de la prise en charge des patients; l'optimisation du parcours de soins, notamment par affichage d'une organisation en réseau ou filière.

Dr François Dolveck, directeur de projet ROR-IF

La mise en place du ROR : une disposition réglementaire.

La mise en œuvre du ROR est rendue obligatoire dans chaque région par les décrets n° 576 et 577 du 22 mai 2006 et la circulaire DHOS du 13 février 2007. En Ile-de-France, il est placé sous la responsabilité de l'ARH, et réalisé en collaboration avec l'AP-HP et le centre régional de veille et d'action sur les urgences (CERVEAU).



Le ROR-IF, un projet, une équipe.

La construction du ROR-IF s'appuie sur une équipe projet pluridisciplinaire, composée d'acteurs métier, d'un maître d'œuvre et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le projet comprend plusieurs phases de développement, chacune permettant au ROR-IF de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités et d'atteindre progressivement sa cible.

La cellule gestionnaire : accompagnement et suivi.

Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans votre utilisation du ROR-IF que ce soit au moment de la saisie des données ou dans son utilisation opérationnelle. Elle est composée du Docteur François Dolveck, directeur du projet ROR-IF, de Pascale Cani, directrice administrative et de(s) gestionnaire(s) qui seront vos interlocuteurs privilégiés dans le cadre du suivi de la qualité des données. Le support fonctionnel, assuré par cette équipe est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 40 27 30 40.

Calendrier du déploiement 2010-2012.

2010 sera l'année de la montée en puissance, avec pour objectif prioritaire les établissements recevant des patients en urgence. Au total, l'ensemble des établissements d'Ile-de-France devra figurer dans le répertoire en 2011, et l'offre de soins extra-hospitalière suivra à partir de 2012.



www.ror-if.fr

